M. le Préfet du Nord prend ensuite la parole et, dans un discours des mieux senti, fait ressortir les services que la Société a déjà rendus à l'Agriculture, en même temps que l'utilité des syndicats.

Il termine en proposant un toast au gouvernement de la République et à son chef, M. Carnot.

Des bravos prolongés accueillent cette proposition.

Plus des toasts à la prospérité de la société sont portés tour à tour par MM. Sagnier, rédacteur en chef de l'*Agriculture pratique*; Dubief, administrateur du chemin de fer du Nor; Heuzet, représentant de la Société d'encouragement à l'Agriculture de Paris.

M. Amaire, d'Auchy, remercie, au nom des lauréats, le président et le préfet de leur bienveillance et dit que les agriculteurs ne doivent pas craindre de se déplacer pour étudier les perfectionnements qu'ils veulent lutter contre la concurrence étrangère.

Enfin, M. Brunel porte le dernier toast au nom de l'Enseignement primaire du Nord.

A sept heures et demie le banquet se terminait au milieu de la plus franche cordialité.

Les vols. — Par compassion, M. René Buillard, 27 ans, ouvrier mannelier, rue Solférino, 155, avait donné l'hospitalité à une nommée Marie Dème, 17 ans, ouvrière de fabrique, demeurant à Armentières et arrivée à Lille depuis quatre jours. Quelle ne fut pas sa surprise en rentrant chez lui pour dîner, jeudi à midi, de rencontrer dans l'escalier la jeune fille avec un paraplule, un boa, un foulard et une serviette qu'elle avait pris dans la chambre de son bienfaiteur. Celui-ci s'empressa de la faire arrêter par un agent qui la conduisit au commissariat du 6e arrondissement, d'où elle fut écrouée à la maison d'arrêt.

Accidents. — Samedi soir, vers cinq heur s et demie, on a admis à l'hôpital de la Charité Mlle Octavie Bouchez, ménagère, 18 ans, ville de la Vieille Aventure 39, qui, la veille, s'était fracturé la jambe droite dans la filature de M. Delattre, rue d'Eylau.

Menus faits. — Elise Klein, 18 ans, sans profession ni domicile a été mise à la disposition du parquet sous l'inculpation de vagabondage.

LE NORD

DUNKERQUE

Ouvrages à l'arrêté. — Dimanche, vers onze heures et demie du matin, le nommé Schaleh, Louis, 30 ans, journalier, rue Saint-Pierre, étant dans un état complet d'ivresse est allé frapper à la caserne Guéthemé, où il s'est mis à proférer les plus grossières injures envers l'armée, en s'adressant notamment au bataillon d'artillerie de forteresse.

Cet individu, qui avait servi dans ce bataillon, avait été traduit devant le conseil de guerre lors de l'accomplissement de sa période d'activité; il avait encouru une condamnation à dix ans de travaux publics pour coups et outrages envers un supérieur.

Ce triste individu, causant ainsi un grand scandale, fut enlevé par la garde qui le mit au violon, jusqu'à l'arrivée de la police, qui le mit en état d'arrestation.

PAS-DE-CALAIS

Béthune. — *Funéraille de M. Haynaut.* — Les funérailles de M. Eugène Haynaut, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, maire de la ville de Béthune, conseiller Général, député du Pas-de-Calais, auront lieu mercredi 22 décembre, *à midi précis.*

Réunion à la maison mortuaire, boulevard Victor-Hugo, 83.

Calais. — *Les enfants martyrs.* — M. Vasseur, commissaire central à tramanis au Parquet de Boulogne, un procès-verbal relatif à la charge des nommés G... Henri, 27 ans, journalier et sa femme née... Louise, 24 ans, demeurant Quai du Commerce, pour violences exercées envers leur fille Henriette, âgée de 11 ans.

— On accident, qui n'a eu pour suites qu'un bain froid hors saison, s'est produit sur les travaux du port dans les chantiers de MM. Claret et Mortier et Cie.

Plusieurs ouvriers d'aient occupés à monter une cheminée à vapeur, lorsque le chef-ch ripetier, M. Quintquillet, en voulant dénoué une corde qui s'était servi au montage de cet instrument, perdit l'équilibre et tomba dans le bassin d'une hauteur de 16 mètres.

Ne sachant pas nager, il est infailliblement été noyé, sans l'intervention d'un courageux citoyen M. Briand, qui se jeta à l'eau tout habillé et l'en retira sain et sauf.

L'explosion d'Hénin-Liétard

Mort d'une des victimes

Emil Koch, l'un des deux mineurs blessés par l'explosion du pétroleur de la fosse du « Tonk n » à Hénin-Liétard, est mort ce matin.

Lens-en-Gohelle. — Jeudi dernier, on constatait qu'une pièce d'une certaine valeur avait disparu du moulinage de la fosse numéro cinq des Mines de Bethune, sa; la territoire de la commune de Lodeen-Gohelle; on remarquait, en même temps, que cette corde avait été cachée sous un plan incliné établi dans la cour.

Les agents Debuquoy et Desrulles, prévoyant que l'auteur de ce vol viendrait chercher l'objet caché dans la nuit, se postèrent à quelque distance du plan incliné, où, vers sept heures du soir, ils virent arriver un individu qui, après s'être comparé de la corde, prit la fuite. Les deux agents le poursuivirent; mais ils ne purent l'atteindre; ce voleur ayant en outre sa route abandonné l'objet volé.

De graves soupçons pèsent sur un individu qui a déjà subi plusieurs condamnations pour le même fait.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Valenciennes

Valenciennes. — Léonard Verheye, 40 ans, 6 mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion — Henri Abechim, 11 ans, 2 mois de correction pour vols à l'étalage — Henri Girand, 24 ans, police — Henri Baudez et Antoine Flamenf, chacun 15 fr. d'amende, pour avoir voyagé sans billet sur le chemin de fer de Berlaimont à Valenciennes.

Nicolas Thys, 25 francs d'amende pour bris de clôture. — Charles Lejeune, 50 fr. d'amende pour mévente au préjudice de son patron, 8 jours de prison. — Bandon-Francois Quévrechain, 48 ans, 10 jours de prison et 500 fr. d'amende pour contrebande à l'aide d'un chien.

Aulnoy. — Gandy François, pour avoir résisté aux gendarmes, qui l'obligaient à faire la chaîne dans un incendie à Aulnoye, alors qu'il avait déjà travaillé plusieurs heures de suite, est, après une chaleureu e défense de Me Dubusson, prononcé ses bons antécédents, condamné à 35 fr. d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Le pauvre diable a également à déplorer d'avoir été reconduit à Valenciennes, comme un malfaiteur enchaîné entre deux gendarmes. Le délit reproché à Gandy, valait-il un tel déploiement de forces?

Frâseau. — Piette Charles, 3 mois de prison et 16 francs d'amende pour coups et pour outrages au garde-champêtre Lemoine.

Warrechain. — Bavay Eugène, 15 jours de prison pour outrages au garde-champêtre.

L'Actualité scientifique

Les machines parlantes et le phonographe

L'organe vocal humain est un des mécanismes les plus délicats et qui de tout temps a mis à l'épreuve la patience des chercheurs et des mécaniciens les plus habiles pour arriver à imiter les sons émis.

Les recherches de ce genre remontent à la plus haute ant quité. La tête d'Orphée, dans le temple de Lesbos, rendait des oracles; Gilbert qui devint le pape Sylvestre II, et après lui Robert Grostête, évêque de Lincoln, avaient construit des têtes parlantes à face d'airain. Les moines Bacon et Bungy avaient construit nous dit Brewster dans ses *Letters on natural magic* une tête en airain qui prononçait à leur commandement les mots : *tempus est, tempus avoit, tempus fuit.*

Si nous passons aux temps modernes et notamment au XVIIIe siècle, nous trouvons dans le vieux goût très vif pour les automates parlants.

En 1741, le fameux canard de Vaucanson excita un véritable enthousiasme par sa façon de reproduire le « quak » de l'animal en chair et en os. Peu après, Le Droz présentait au roi d'Espagne un mouton bêlant, un chien qui aboyait lorsque l'on touchait à une pomme de fruits placée en garde, et enfin un nègre qui, si nous en croyons la prétention de l'auteur disait l'heure en français.

Enfin, Maillardet arriva à construire un oiseau qui chantait et dont la voix était sufficielle possédait un certain nombre de notes.

En 1878, l'académie des Sciences de Saint-Pétersbourg mit au concours la question de l'imitation mécanique de la voix humaine, le prix fut décerné à Kratzenstein produisit un appareil donnant distinctement les cinq voyelles.

Un autre physicien, Willis, par l'emploi simultané d'un opercule à coulisse et d'un tube à anche, parvenait à reproduire à volonté consonnes et voyelles.

Le phonographe ne peut être classé parmi les instruments automatiques : c'est un instrument de transmission qui enregistre la vibration de la voix humaine pour la restituer ensuite, mais il n'a pas d'action propre.

Le phonographe d'Edison, se compose d'un cylindre en laiton, mince sur un axe qui est muni d'un pas de vis sur la moitié de sa longueur; sur le cylindre est tracée une rainure hélicoïdale du même pas que la vis.

Dès lors, si à l'aide d'une manivelle, on vient à faire tourner le cylindre, à chaque tour, la rainure avance d'une longueur égale au pas.

Sur la rainure est appliquée une feuille d'étain très mince qui l'enveloppe. Enfin, en avant du cylindre est une embouchure destinée à recueillir et à concentrer les ondes sonores sur une plaque vibrante qui s'appuie directement sur un tube de caoutchouc.

Ce dernier repose lui-même sur une lame élastique munie d'un poinçon qui rase la feuille d'étain et est ajusté de telle façon qu'il correspond à la rainure pendant sa rotation.

Voyons maintenant à faire fonctionner l'appareil. On parle à haute voix dans l'embouchure, le plus près possible de la plaque, en ayant soin en même temps de tourner la manivelle de gauche à droite.

La plaque vibre à l'unisson de la voix, ses vibrations se transmettent à la lame et au poinçon qui trace sur la feuille métallique un gaufrage plus ou moins saillant, suivant l'intensité de la voix.

Il reste à faire répéter les paroles enregistrées.

Pour cela, on écarte un peu l'embouchure, et faisant tourner la manivelle de droite à gauche, on ramène le cylindre à sa première position; on replace l'embouchure à sa position primitive et tournant à nouveau de gauche à droite, le cylindre avance et l'appareil répète les paroles.

Telle est la disposition ingénieuse adoptée par Ed son pour son appareil. Comme il est toujours utile de pouvoir contrôler et compléter une description, du vieux, rappelons en terminant que ce soir lundi comme hier, les organisateurs de l'Arbre de Noël, nous permettront de voir et d'entendre le phonographe. Et qui plus est, grâce à l'activité des membres di comité, nous autres que n'avons pu entendre l'appareil de la capitale, nous entendons les paroles que M. Carnot, nos ministres et beaucoup d'autres ont bien voulu confier au phonographe pour nous être rapportées.

Ce soir, en répondant à l'appel du comité nous participerons à une bonne œuvre et nous complétoirons notre éducation en faisant connaissance avec des plus curieuses machines construites en notre fin de siècle.

ESSAUTROY.

LES INCOMPARABLES SAVONS au musc du *Tonkin*, numéros 11, 69, 84, 85, 86, 87, de la Maison Victor Vaissier, se vendent partout. — Exiger les numéros des savons et le *nom* Victor Vaissier.

Nouvelles à la Main

Nos bébés.

Toto est assis par terre et pleure à chaudes larmes.

Tout-à-coup, il s'arrête :

— Maman, dit-il, pourquoi donc que je pleurais?

— C'est parce que j'n'ai pas voulu te laisser sortir par ce grand froid.

— Ah! oui, c'est vrai.

Et bébé se remet à pleurer.

***

Un parvenu qui n e jure que par l'égalité, parlant d'un de ses anciens commis, qui est devenu d'pulé et qui est en passe d'arriver au ministère :

— Je vais donc, enfin, pouvoir le tutoyer!

***

Par ce temps d'alliance franco-russe, quel est le comble du patriotisme pour un astronome?

— Découvrir un astre à Caen!

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

L'Union des Travailleurs donnait un concert à et sous la présidence de Monsieur Lebrun, maire de soir on son local, café Dupuw, place Notre-Dame. L'ouverture était fait par la Société dans les deux cours : Brahm et toujours Vaillant.

M. A. Carpentier s'est fait remarquer dans sa romance pour baryton : la coupe du roi de Thulé.

Le duo de Lucie de Lamermoor chanté par MM. P. Grumiaux et E Zauvens a obtenu un réel succès.

M. Louis Verquin dans son grand air de Judith, pour ténor a fait fait applaudir.

M. F. Desrumeaux (ténor) a été bissé dans les Stances de Plégier.

C'était à M. Henri Boulle qu'était échu la partie comique; il s'en est acquitté avec le talent que nous lui connaissons.

Le duo du Barbier de Bagdad, par M. A. Carpentier a été bissé par toute la salle.

M. P. Grumiaux, le ténor bien connu, a été rappelé dans sa romance pour ténor.

Le clou de la soirée était une opérette-bouffe : Une Revue à Trépigny-les-turains, dont les acteurs, MM. J. Bonn, Gravier et J. Béagus, ont obtenu le plus grand succès.

Au milieu de la soirée une quête a été faite au profit du refuge de nuit et du Bouche et a produit la somme de 7 fr. 75.

Au milieu de la soirée une quête a été faite au profit du refuge de nuit et du Bouche et a produit la somme de 7 fr. 75.

Au milieu de la soirée une quête a été faite au profit du refuge de nuit et du Bouche et a produit la somme de 7 fr. 75.

Le succès a été vif, mais les artistes ont bien mérité des applaudissements.

La soirée a été suivie d'un bal de société et les membres se sont amusés jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix. — Direction H. Dasnery. — Bureaux, 7 h. 1/2— Rideau, à 7 h. 1/2. Lundi 21 décembre

MIREILLE

Opéra-comique en 4 actes musique de Gounod

On commencera par :

LE TRUC D'ARTHUR

Comédien 1 acte

Théâtre de Roubaix, dit rues Archimède et Richard-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Desrumeaux.

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/2.

Lundi 21 décembre 1891. Spectacle de Gala. — Troisième et dernière représentation du grand succès :

Madame FAVART

Opéra comique en 3 actes de MM. Alfred Duru et H. Chivot. — Musique de J. Offenbach

Première représentation Roubaix de :

J'ATTENDS ERNEST

Comédie nouvelle en un acte, par MM. Paul Billaud et Albert Barré

Ordre du spectacle : 1° J'attends Ernest; 2° Madame Favart.

Prix des places ordinaires.

NOTA. On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonca, cafetier rue de Blanchemaille et chez M. Germain, au Comiqueu Boulevard, rue de l'Alouette.

Grand concert de bienfaisance. — Un grand concert de bienfaisance et organisé au profit du Refuge de nuit et de l'œuvre de la Bouchée de Pain pour aujourd'hui décembre à 7 heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

La musique municipale de Wattrelos (65 exécutants, directeur, Louis Hostagne) a bien voulu prêter son bienveillant concours ainsi que Mlle Berthe Plateau, cantatrice, M. E. Forcalle, ténor, M. J. Chaiteleyn, basse, M. Desquenes, comique, M. Espérance, mandoliniste sous la direction de Mlle B. Brouchetto.

PROGRAMME

Première partie :

Musique municipale de Wattrelos. — 1° Phèdre, ouverture, J. Massenet. — 2. Aulado printanière, Lecombe.

Mlle Berthe Plateau. — Grand air de la Traviata, Verdi.

Espérance Ciss, (Gazient)

M. Ed. Forcalle, air du Cid (Massenet).

Mlle Berthe Plateau et E. J. Chatteleyn, duo de Philémon et Gourad.

M. Desquenes, chansonnette comique.

Deuxième partie :

Musique municipale de Wattrelos. — Polonaise Concert. (L. Montagne).

Mlle Berthe Plateau (Venzu-to), (Wenzel).

M. E. Seutin, a. Marche nuptiale (Grieg). — Ch. Valse (Mazkowski).

Espérance, Voix de la Brise (Guiseppe Bellenski)

Mlle Berthe Plateau et M. E. Porcalin, duo des Dragons de Villars.

M. Desquiens, chansonnette comique.

M. Seutin, accompagnateur.

Théâtre municipal de Lille. — Direction, H. Velh. — Lundi 21 décembre, 4 6 heures, *Josephine vendue par ses sœurs*, opérette en 3 actes. — *Le Sapphire d'une Reine*, drame en 3 actes. — *L'Homme n'existe pas*, vaudeville en un acte.

Mardi 22 décembre, dernière représentation de *Robert le Diable*.

Jeudi 23, dernière représentation des *Huguenots*.

Vendredi 25, à l'occasion de la Noël, matinée populaire, moitié prix à toutes places. Le soir, spectacle extraordinaire.

Tramways pour toutes les lignes, après la pièce.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 20 décembre. — Flore Lebrecht, rue de Tourcoing, — Marcelle Lebrecht, rue de Tourcoing. — Germaine Delbecque, boulevard Beaurepaire. — Gustave Tiberghien, boulevard de Strasbourg. — Ernest Benith, rue de la Barde-d'or. — Georges Ouvré, rue Watt — César Bray, rue de la Conférence. — Hildebert Bettenhaus, rue Pluteaux. — Alfred Beulens, rue de Tourcoing. — Adolphe Helbig, rue de la Lys. — Béatrix Sognard, rue de l'Hermitage. — Hélène Longuet, rue de Bouvines. — Rachel Siersack, rue Archimède.

Décès. — Léonce Deshonnet, 10 mois — Glorieux, présenté sans vie, rue de Condé, Lacroix.

Mariages. — Entre : René Geldof, domestique, 29 ans, rue des Vélocipèdes, et Caroline Gérard, journalière, 28 ans, rue des Vélocipèdes. — Prédéric Dewarmain, domestique, 24 ans, rue Turgot, et Germaine Delannoy, rattacheuse, 23 ans, rue Turgot. — Charles Vinck, tisserand, 43 ans, rue Jacquart et Amélie Heunsuge, ménagère, 41 ans, rue Jacquart.

Publications de mariages. — Du 20 décembre. — Entre : Joseph Decourcelle, 23 ans, garçon de magasin, Roubaix et Julienne Delmotte, 23 ans, journalière, Roubaix. — Charles Gournier, 56 ans, chineur et Josephine Kastremond, 55 ans, journalière, rue Alouette, Port Lepers. 1. — Alphonse Clous, 41 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 41 et Marie Seouwa, 22 ans, lessiveuse, rue de la Balance, 3.

Arthur Destombes, 30 ans, tisserand, rue du Pile, cour François Boute, 8, et Clémence Blayez, 30 ans, dévideuse, id. id. — Hippolite Dierick, 35 ans, débourreur, rue Planche-Tronée, cour Florin, 15, et Jeanne Blaus, 19 ans, Bambrechouse, rue Sainte-Elizabeth, cour Dermanne. — Jules Tourneur, 24 ans, fabricant de bonneterie, à Troyes (Aube), et Marie Cailliez, 23 ans, sans profession, rue Crouy, 10 — Camille Loafelet, 28 ans, sans profession, 65, rue de Mouveaux, et Elise Wattel, 23 ans, sans profession, id. rue de Mouveaux.

Théodore Devos, 29 ans, apprêteur, 52 ans, rue Nain et Joséphine Deweer, 25 ans, redoubleuse, 7, rue Stephenson et Marie Lefebvre, 19 ans, fileur, 28, rue Lafontaine, et Célina Fyoc, 28 ans, bobineuse, 24, rue du Tilleul. — Julien Courier, 25 ans, dessineur, rue Mulot et Marie Lefebvre, 19, et Fréline Lecomte, 28 ans, bobineuse, 31 ans, rue St-Amand.

Emile Petit, 25 ans, contre-maître mécanicien, rue Hommelet, impasse Lamartine et Cécile Lesaffre, 22 ans, fileuse, rue Hommelet, cour Gérard. — Théodule Lecocher, 195 ans, boulanger, rue de Crétinier et Amélie Dorcitier, 25 ans dévideuse, rue des 7 Pièces, cour Desrumeaux. — Noël Vantiniez, 29 ans, Chapelle Marcette, 35 et Marie Parent, 31 ans, rattacheuse, rue des Champs, 31.

Gustave Hudelle, 26 ans, coordonneur, rue de Toulouse et Sophie Houis, 26 ans, couturière, 104, rue de la Vigne. — Alfred Demeule, 21 ans, peintre, à Roubaix, et Eugénie Sagot, 24 ans, couturière, à Paris.

Henri Delbergue, 21 ans, rentreur, rue du Crétinier, cour Lepers, 5 et Rosalie Moulin, 21 ans, couseuse, rue du Crétinier, cour Lepers, 5. — Victor Bridelon, 31 ans, menuisier, à Tourcoing et Berthe Dubuis, 15 ans, journalière, à Roubaix. — Auguste Baeshman, 27 ans, tisserand, rue des Fondeurs, cour Carré-Hornet, 6 et Jeanne Babitt, 43 ans, ménagère, rue du Grand Chemin, cour du Grand jeu d'arc.

Henri Marissal, 23 ans, rattacheur, rue Rossini, 8, et Valérine Damens, 21 ans, scutineuse Butin, rue Thédin, 6. — Henri Vandenrykel, 22 ans, tisserand, rue de la Guinguette et Pauline Debacker, 19 ans, soigneuse, rue Wallon, 30.

Charlemagne Cocheroux, 25 ans, magasinier à Croix et Aimée Mondel, 26 ans, fileuse, rue des Longues-Haies. — Julien Demailly, 42 ans, chaudronnier, Tourcoing et Lucie Lanon, 43 ans, employé de commerce, 147, rue Pellart.

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE
Assure la Santé, Prolonge la Vie, Purifie le Sang
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES. — NEVRALGIES, RHUMATISMES, MIGRAINES, ÉTOURDISSEMENTS, MÉPLATS, ÉRUPTIONS, ÉCZÉMA, ÉPUISEMENT